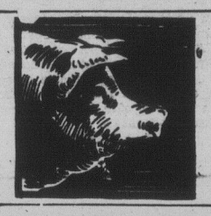

La Page des Cultivateurs

"LE FONDEMENT DE L'AGRICULTURE EST LA CONNAISSANCE DES TERROIRS QUE NOUS VOULONS CULTIVER — OLIVIER DE SERRES"

CONSEILS AUX CULTIVATEURS

PROVINCES FROMAGERES

M. Jos. Burgess, chef du Service des produits laitiers, Division de l'industrie laitière et de la refrigération Ministère de l'Agriculture, Ottawa, a donné, dans un discours récent, quelques notes sur l'histoire du classement du beurre et du fromage au Canada et sur les avantages qui en sont résulté. Les conditions dans lesquelles se trouvait l'industrie laitière avant 1923 ont nécessité l'introduction d'un système de classement des beurres et fromages au Canada par les agents du Ministère fédéral de l'Agriculture. Tous les systèmes qui avaient été essayés jusque là pendant les vingt années précédentes n'avaient donné aucune satisfaction; le Ministère de l'Agriculture se mit à la tâche et prépara des définitions des différentes catégories et des types modèles pour ces catégories. Plus tard il établit des centres de classement. Ces recommandations devinrent loi sous l'empire de la Loi des Produits Laitiers le 1er avril 1923; depuis cette date, il a été illegal d'exporter du beurre de beurrerie ou du fromage de fabrique qui ne sont pas officiellement classés.

Par contre, l'amélioration de la fabrication a été des plus marquées depuis l'inauguration du classement obligatoire, et à l'heure actuelle le fromage canadien occupe la première place sur le marché anglais, malgré la concurrence acharnée qui lui est faite. Ceux qui sont au courant du commerce du fromage, dit M. Burgess, n'ignorent pas que le meilleur type de fromage canadien est non seulement très bien vu sur le marché anglais, mais qu'on le préfère aux fromages de tous les autres pays. Pendant les dix années que le classement officiel a été en vigueur, plus de 90 pour cent des fromages fabriqués au Canada ont été classés.

Les provinces de l'Ile du Prince Edouard, de Québec et d'Ontario sont les trois provinces du Canada qui produisent à peu près tout le fromage d'exportation. L'Ontario en fournit environ 73 pour cent, Québec 25½ pour cent, et l'Ile du Prince-Edouard 1½ pour cent de la quantité totale. Le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique fabriquent également un peu de fromage, et une partie de la production de ces provinces a été classée, mais la demande locale n'en laisse que très peu pour l'exportation.

IL FAUT QU'ELES CULTIVATEURS PRODUISENT

Bien des gens qui ne réfléchissent pas, pourraient s'imaginer que toute tentative d'augmenter la production en ces jours de dépression est une perte de temps, pour ne pas dire plus. Il oublie, dit M. L. H. Newman, le Céréaliste du Dominion, que le problème du cultivateur diffère beaucoup de celui de la nation en général. Si le cultivateur peut se maintenir, vivre, et payer ses dettes, cela dépend dans une large mesure des rendements qu'il obtient par acre. L'acre est l'unité de production pour le cultivateur. Si ces rendements moyens par acre, convertis en lait, en mouton ou en boeuf, ou vendus à l'état brut, ne sont pas assez élevés pour lui permettre de satisfaire à ses obligations, il sera obligé de succomber entièrement ou de tellement restreindre ses conditions d'existence qu'il ne comptera plus comme facteur important dans le commerce du pays.

SELECTION DES VOLAILLES

Les opérations sur l'élevage des volailles, entreprises à la station expérimentale de Charlottetown, du Ministère fédéral de l'Agriculture, ont fort bien réussi. On avait décidé, il y a cinq ans, que les opérations de l'avenir, en ce qui concerne la sélection des sujets reproducteurs, seraient basées sur la performance des poules prises séparément. Dans ce but, on a préparé des feuilles d'étude de la progéniture de façon à présenter tous les groupes de poulettes soeurs avec leur production et le poids de leurs oeufs. Cette étude, qui couvre plusieurs générations, a démontré qu'un certain nombre de familles avaient une production uniformément faible et que beaucoup d'autres manquaient d'uniformité, c'est-à-dire qu'un certain nombre de soeurs pouvaient comprendre un ou deux oiseaux à forte ponte, tandis que les oiseaux restants avaient une faible production.

Toutes ces familles ont cessé d'être employées pour la reproduction. On a trouvé quelques familles dans lesquelles les oiseaux avaient une production assez élevée et assez uniforme. On a choisi ces familles pour la reproduction, en s'assurant tout d'abord que le taux de mortalité de la famille n'était pas trop élevé dans les poulailles.

Disons ici que les poulettes écloses en 1930 ont été fortement infestées par les parasites intestinaux et qu'il en est résulté un abaissement de la production. Disons également qu'en choisissant pour la reproduction des familles qui ont une faible mortalité dans le poulailler, on a réussi à beaucoup abaisser la mortalité, mais il n'existe pas encore de chiffres précis sur ce point.

VOLAILLES CANADIENNES POUR LA VIANDE

Il se vend beaucoup de volailles grasses aujourd'hui, et c'est maintenant un facteur à considérer dans l'exploitation de la basse-cour: on fera donc bien, quand on accouplera les parquets de reproduction, de choisir des oiseaux d'une bonne conformation en vue de la vente. C'est par le parquet de reproduction qu'il faut commencer et l'on devra se régler, pour choisir les oiseaux qui peuvent entrer dans ces parquets, sur les caractères qui sont essentiels dans un oiseau habillé ou préparé, de la catégorie "A". Tous ceux qui ont pris part à une vente commune de volailles où les oiseaux sont achetés d'après la atégorie apprécient l'avantage qu'il y a à avoir des oiseaux bien en chair, à poitrine bombée, qui se classent dans les plus hautes catégories.

Il y a quelques années, lorsque les fermes de l'Ouest ont entrepris une campagne pour l'amélioration des dindons destinés à l'engraissement on songea à se procurer des sujets de reproduction des parties éloignées et peut-être même d'autres pays. On admit après quelque temps cependant que l'on pourrait peut-être obtenir de tout aussi bons sujets sur place, en prenant la précaution de contrôler ces troupeaux qui avaient donné des volailles de la meilleure qualité dans les opérations locales du pool de l'année précédente. On a entrepris ce contrôle, et l'on est arrivé ainsi à développer un bon type de dindons d'engrais, qui a été pour une large part dans le succès des expéditions de dindons en Grande Bretagne l'année dernière.

Il y a bien des districts dans toutes les parties du Canada où cette expérience pourrait être répétée et où elle pourrait donner les mêmes

LES HYPODERMES

De concert avec les gouvernements provinciaux, le Ministère fédéral de l'Agriculture adopte actuellement des moyens répressifs contre l'hypoderme, et deux campagnes, sur une grande échelle, sont conduites actuellement, l'une par le gouvernement de l'Ontario sur l'Ile Manitoulin, et l'autre comme entreprise municipale par les autorités locales de l'Ile Calumet sur la rivière Ottawa dans le Québec. Il y a deux espèces d'hypodermes, toutes deux très répandues dans bien des parties du monde spécialement dans l'Europe, l'Amérique du Nord, et un peu moins en Asie. Lorsqu'elles abondent, elles constituent les pires insectes pour les bovins, et l'on a signalé un grand nombre d'attaques sur l'homme. Les hypodermes se rencontrent dans toutes les parties du Canada où l'on élève des bovins.

Petite Médecine Veterinaire

APOPLEXIE (Avives)

Cette maladie du cheval est causée par un épanchement de sang dans le cerveau.

Elle est généralement provoquée par une alimentation trop nutritive et excitante, surtout chez le cheval gras qui n'a pas assez d'exercice.

Symptômes : Le cheval s'affaise soudainement sans aucune manifestation antérieure. Le plus souvent, il se relève et retrouve son état habituel, continue son chemin, s'il est en route, ou reprend son travail.

Le cheval, sujet aux attaques d'apoplexie, semble plus lent, plus paresseux, plus endormi.

Traitement : Pratiquer la saignée à la veine du cou (jugulaire). Appliquer de l'eau froide sur la tête.

Donner une nourriture moins abondante, faire travailler le cheval régulièrement et tous les jours, mais éviter avec soin les exercices trop violents, surtout au sortir des repas.

R. Aloes Barbade, 1 oz.
Gingembre pulvérisé 1 drachme.

Faire une pilule en délayant le tout avec de la mélasse et donner le matin avant le repas.

Ne donner durant la purgation que du son échaudé, et à boire, que de l'eau tiède.

Faire suivre la purgation de deux drachmes de bromure de potassium deux fois par jour pendant 15 ou 20 jours qu'on peut faire prendre dans de l'eau tiède ou dans un peu de son échaudé.

TETANOS (Lock-Jaw)

Cette maladie est caractérisée par la rigidité, la tension convulsive d'un nombre plus ou moins grand de muscles; elle est causée le plus souvent par un clou de rue ou une plaie quelconque.

Symptômes : La colonne vrtébrale se raidit, ce qui rend les mouvements du cheval difficiles, la queue devient hérissée, se retrousse, le coup tendu, l'oeil se recouvre comme d'une peau (corps clignotant), les mâchoires se contractent et laissent échapper beaucoup de salive, l'animal mange difficilement et finit par refuser toute nourriture solide. Il ne se couche pas.

Traitement : Le premier soin en ce cas est de mettre le chval dans un ndroit très obscur, éloigné de tout bruit, et de le déranger le moins possible.

R. Acide prussique, 1 drachme.
Extrait fluide de belladone, 2 drachmes.

Une fois par jour.

POUSSE (Souffle)

Maladie des chevaux caractérisée par l'essoufflement, par le battement des flancs.

Symptômes : On la reconnait par le fait que la respiration est irrégulière, l'aspiration se fait en un temps et l'expiration se fait en deux temps.

Les naseaux sont dilatés, il y a toujours une toux sèche, courte, le cheval maigrit et devient impropre au travail.

Les causes de cette maladie sont toujours dues aux mauvais traitement, aux refroidissements, au travail exagéré après les repas. Les aliments glacés, le manque d'hygiène à l'écurie, lorsque les chevaux sont gardés trop à l'étroit Une autre cause est la mauvaise ventillation sous prétexte de garder la chaleur de l'écurie.

Traitement : Cette maladie est incurable, mais cependant elle peut se soulager.

Donner des aliments nutritifs, peu de foin, beaucoup d'avoine. Tenir l'animal dans un local bien aéré, mais pas trop froid, et l'entourer d'une bonne couverture.

Donner un peu de mélasse, du goudron; mais le meilleur traitement est la prescription suivante :

R. Acide arsénieux, 10 grains, 2 fois par jour, pendant 10 jours: suspendre ensuite le traitement pendant 5 jours et continuer de la sorte pndant cinq ou six semaines.

UN CONTE QUI RESSEMBLE A LA REALITE

POUR LES CULTIVATEURS... ET TOUS CEUX QUI VEULENT S'ENRICHIR VITE.

Il y avait une fois dix hommes, financiers de leur état, qui décidèrent, un jour, de débourser chacun dix dollars pour faire l'achat d'une vache qui donnait dix gallons de lait par jour.

Le lait était divisé tous les soirs à chacun des dix associés qui en recevait, pour sa part, chacun un gallon.

Bientôt les voisins à une grande distance à la ronde furent au courant du rendement de la merveilleuse vache et ils se disaient l'un à l'autre: Pensez-y donc, un gallon de lait tous les jours ! Quel beau rendement pour une mise de fonds de dix dollars. J'aimerais moi aussi, pouvoir partager cette aubaine.

Ce désir fut manifesté à quelques-uns des heureux propriétaires de la vache prodige. Ils tinrent une assemblée au cours de laquelle on discuta des meilleurs moyens à prendre pour faire partager leur aubaine à leurs concitoyens. L'un d'eux suggéra qu'ils devaient se rendre à la demande. Nos parts nous coûtent dix dollars, pourquoi ne vendrait-on pas d'autres parts au même prix.

Cette suggestion fut acceptée d'emblée. Ils se rendirent sans tarder chez un imprimeur et donnèrent une commande pour 1000 certificats portant cette inscription :

UNE PART DANS LA VACHE
$10.00

Ils vendirent 500 de ces parts à $10.00 chacune, ce qui leur rapporta $5,000.00, et ils s'attribuèrent à parts égales, la balance de 500 pour se dédommager pour leur ingéniosité.

Chacun des dix associés de la première heure possédait donc 51 parts lorsqu'au début ils n'en possédaient qu'une.

Mais un d'entre eux commença à s'inquiéter.

"Vous savez dit-il à ses associés, tous ceux qui ont acheté une part de la vache s'attendent de recevoir, ce soir, un gallon de lait, et la vache n'en donne que dix gallons. Lorsque ces dix gallons auront été divisés en mille dix parties les nouveaux actionnaires n'en recevront pas même une cuillerée. La valeur des parts baissera de suite à presque rien. Il vaudrait mieux que nous vendions les nôtres".

Et les dix associés, sans une minute de retard, se mirent à la chasse de nouveaux actionnaires. Ils vendirent facilement les 51 parts que chacun d'eux possédait. Ils réalisèrent $5,100.00 qu'ils se divisèrent, ainsi que les premiers $5,000.00.

Mais la nuitt approchait et l'un d'eux commençait à s'inquiéter.

"Il y aura certainement du grabuge lorsque l'on voudra partager la traite, dit celui qui avait manifesté des inquiétudes. Engageons tous les nouveaux actionnaires à nous signer une procuration qui nous permettra de régler l'affaire à notre guise."

A la brunante les dix associés se réunirent dans l'étable. Ils avaient les 1000 procurations des actionnaires absents.

"Maintenant, dit celui qui avait fait la suggestion. Nous devons nous organiser. Cette Compagnie doit avoir un président un trésorier et huit vice-présidents. Cela procurera une position à chacun de nous. Et puisque nous sommes dix et que la vache ne donne que dix gallons, il est proposé et secondé que chacun de nous reçoive un gallon de lait par jour en guise de salaire. Etes-vous en faveur ? Adoptée unanimement."

Et par la suite les associés continuèrent à traire la vache à leur profit.

—o—

Le conte ci-dessus a été adapté de Robert Quillen

Nos lecteurs aimeraient sans doute savoir ce que sont devenus les nouveaux actionnaires, s'ils ont fait quelque chose pour protéger leurs intérêts.

Le conteur ne nous le dit pas, mais nous pouvons supposer qu'ils consultèrent des avocats, qu'ils prirent des procédures, que le litige fut porté, de tribunal en tribunal, jusqu'à la plus haute cour qui décida en dernier resort que toutes les formalités requises par la loi avaient été observées.

La liquidation de la compagnie à responsabilité limitée fut ordonné et sa chartre fut annulée.

Des liquidateurs furent nommés par le tribunal. Après toutes sortes de formalités et la distribution d'une avalanche de paperasseries, un premier et dernier bordereau de dividends fut adressée aux intéressés.

Et chacun des miille nouveaux actionnaires fut appelé à payer aux liquidateurs une somme de $8.87½ pour couvrir les frais de cours, les honoraires des avocats, les cachets des liquidateurs et des inspecteurs à la faillite qui se totalisaient à $8,875.00.

Et c'est là l'histoire, le tripotage de la plupart de nos grandes compagnies d'utilités publiques.

"LES AFFAIRES", Québec.

SOLUTION POUR STERILISER LES USTENSILES LAITIERS

La solution d'hypochlorite que voici et que l'on peut faire chez-soi s'est montrée très utile pour la stérilisation des parties des trayeuses mécaniques et des autres ustensiles laitiers : — Procurez-vous un paquet de 12 onces de chlorure de chaux de la meilleure qualité. D'après les instructions du Ministère fédéral de l'Agriculture, cette haux doit être fraîche, non durcie; elle doit aussi porter l'indication de la proportion de chlorure libre qu'elle renferme. Mélangez le contenu avec tout juste assez d'eau pour former une pâte humide, ajoutez-y le reste d'un gallon d'eau, cassez les mottes et faites couler par un tamis de fil de fer dans un contenant de verre ou de grès. Faites dissoudre une livre de soda à laver dans un gallon d'eau, puis ajoutez cette eau à la solution de chlorure de chaux, en brassant bien. Laissez le mélange se reposer toute la nuit, puis soutirez le liquide clair verdâtre du dessus. Ce liquide est ce que l'on appelle la solution mère; on le conserve dans un pot de terre ou un bocal de verre brun hermétiquement bouché, que l'on met dans un endroit frais. On peut aussi se servir de cette solution mère pour faire des rinçages stérilisants pour les ustensiles de métal ou pour laver les pis des vaches avant de les traire.

Pour stériliser les tuyaux par lesquels on passe le lait procurez-vous un gros pot de terre de capacité suffisante pour qu'on puisse y mettre tous les tuyaux de toutes les parties de la machine, sans qu'ils soient entassés. Faites un couvercle bouchant bien pour empêcher les saletés et les poussières d'entrer. Pour un pôt de 10 gallons, mettez 30 livres de sel dans le fond, et remplissez le pot avec de l'eau froide propre, jusqu'à six pouces du dessus. A la saumure ainsi formée ajoutez d'abord 1 pinte de la solution mère d'hypochlorite, et quatre onces de plus tous les jours de l'été et tous les deux jours en hiver. Ajoutez du sel et de l'eau propre au besoin pour maintenir le niveau-original de la solution. Dès que la solution parait sale, jetez-la et faites une nouvelle solution. Aucune solution ne devrait servir plus

Et Chez Nous !... Au Canton Clermont

On prête à Adolphe Hitler un plan de restauration agricole nouveau.

Le désir secret de tout Allemand est d'avoir une ferme; et de rendre l'Allemagne indépendante de l'Univers pour ses denrées alimentaires. Mais l'étendue du territoire allemand est limitée.

Il faut donc ouvrir des terres nouvelles.

Elles sont rares, et de défrichement extraordinairement dispendieux.

Il faut donc, en plus de défricher ce qui reste de terre inculte, développer au maximum le rendement des terres en rapport.

D'en faire ensuite une évaluation exacte.

Muni de ces renseignements, il ferait émettre une monnaie spéciale ayant la valeur du mark-or, mais n'ayant cours qu'en Allemagne, et ce la pour le montant total de la valeur du pays.

Cette monnaie serait prêtée, sans intérêt, aux colons nouveaux, et aussi aux cultivateurs, mais pour pas plus que la valeur exacte de leur propriété. Ces prêts devraient être remboursés dans 20 ans.

Si l'emprunteur rembourse avec cette monnaie, elle sera détruite au fur et à mesure qu'elle sera remise. S'il rembourse avec des mark-or, ces derniers seront conservés en circulation, mais un montant d'égale valeurs de marks de monnaie spéciale sera détruit.

Dans 20 ans, tous les prêts seraient rentrés, cette monnaie spéciale serait détruite. Seul le mark-or aurait cours. Si l'on est pas plus riche en pièces sonnantes qu'auparavant, on espère que ces prêts spéciaux à l'agriculture allemande l'auront tellement relevée, que des améliorations telles auront été apportées à l'amendement du sol, à l'amélioration des troupeaux, des bâtiments de ferme, des méthodes agricoles, que l'agriculture allemande sera la première du continent européen, que l'Allemagne pourra pratiquement se suffire.

Qu'est-ce que cela donnera dans la pratique? si réellement ce plan est mis à exécution.

Nous n'en savons trop rien, si ce n'est que sous n'importe quelle forme qu'on l'organise, il faut toujours qu'un jour on paye pour l'inflation.

Là-bas, en Europe, des hommes de génie passent des nuits et des nuits à inventer de ces calculs compliqués, parce qu'ils n'ont pas de bonnes terres arables, de défrichement facile, où ils pourraient placer des populations entières.

Chez nous, au Canada, il n'en est pas ainsi.

Nous avons des douzaines de millions d'acres de bonne terre qui peut produire en abondance les grains, les légumes; des pâturages où des troupeaux immenses de bestiaux trouveraient facilement leur subsistance.

Dans ces régions favorisées de la nature, nous pouvons citer le canton Clermont, en Abitibi.

A proximité du Chemin de fer National du anada, il est traversé par deux chemins de pénétration, dont l'un partant de Dupuy, se rend à la mine Abana, l'autre laissant LaSarre et ses moulins à scies, atteint la rivière Turgeon.

Le sol, de la bonne terre forte qui produit le blé, les pois à soupe, l'avoine, surtout l'Alaska, le mil, le trèfle, les légumes, les légumineuses.

Deux cents familles trouveraient facilement à se placer là sur ces terres de grande valeur.

Et elles mettaient en valeur ce qui deviendra l'une des meilleures paroisses agricoles du pays.

Cette région conviendrait admirablement bien à des fils de cultivateurs qui sont à la recherche de bonnes terres.

Et le Service de Colonisation, Chemin de fer National du Canada, Montréal, leur accorderait des taux de faveur pour se rendre là.

J.-E. LAFORCE.

"JE NE VEUX PAS ME MARIER AVEC UN HABITANT"

Annette, vingt-quatre ans, un gentil minois, une fleur pâlotte des *States*, n'aime pas le métier d'habitant. Fille de cultivateur (probablement parce qu'elle ne pouvait être consultée avant sa naissance), elle a l'habitude de dire, en s'accompagnant de gestes excentriques, de sourires prétntieux ou de moues savantes :

"Moi, je ne vux pas me marier avec un habitant !"

—Pourquoi ? fit l'humble Pierre, B. S. A., en rougissant... pour elle.

—Je n'aime pas la campagne, fit Annette n essayant d'être superbe de dédain.

—C'est pourtant beau la campagne interrompit Pierre, n se croisant les jambes pour se donner de la contenance.

—Chacun son goût !

—Votre goût n'a que l'inconvénient d'être n contraction avec celui de milliers de poètes, de savants d'écrivains de toutes sortes et d'orateurs qui n'ont cessé de proclamer les beautés de la avie rurale; avec celui de tous les gens d'élite qui rêvent de passer au moins une partie de leur vie à la campagne; avec l'évidence des choses elle-même qui n'échappe pas au plus modeste laboureur..."

Annette voulait triompher de la voix et du geste sur son adversaire plus calme et elle reprit avec force :

—On est arriéré à la campagne dans le langage, les idées... Aussi pas de lumière électrique, pas de grosses "shops", pas de gros "stores", pas de

—Un langage non arriéré, pour vous, c'est un mélange d'anglais et de français! Nos habitants sont plus fiers que ça, ils ont conservé le pur parler de France.

"Pas de lumière électrique", mais un bon soleil qui n'est pas banni de toute part comme dans beaucoup d'usines. Il n'y a pas non plus de plus belle usine que celle où se construit le blé, où se fabriquent les aliments nécessaires à l'existence. Le grand patron de cette usine, c'est le Créatur lui-même, t les créatures coopératrices de son oeuvre sont les ouvriers: chacun reçoit suivant son mérite. Dans cette grande manufacture, personne, pour gagner sa vie, ne doit la risquer ou l'user d'une façon précoce. Sur la terre, pas d'absence de lumière et d'air ! pas la voix d un contre-maître qui vous harcèle ! Il règne partout un grand calme, une paix souveraine.

—Pour moi, dit Annette en mendiant du regard l'approbation de l'assistance, je ne connais pas de 'job plus 'toff' que elle du cultivateur.

La haine des anglicismes et l'amour de l'agriculture avaient incendié la prunelle de Pierre qui lançait des éclairs :

—Si la besogne est rude, elle fait honneur à l'énergie de ceux qui l'accomplissent. L'agriculture n'a pas besoin de paresseux. Les fainéants peuvent chercher leur salut ailleurs.

C'est un rude métier, avouons-le, mais les agriculteurs, par le fait qu'ils travaillent durement, et sous le regard du Ciel, toujours, offrent des garanties d'énergie, de vertu, de santé, d'affection, comme on n'en rencontre pas toujours dans les autres classes de la société des travailleurs.

Une jeune fille sérieuse ne doit pas craindre de presser la main calleuse, mais solide, d'un cultivateur. C'est encore à la campagne que le bonheur conjugal fleurit avec plus de charme d'ampleur et de continuité.

Les habitants sont les rois du monde, et vous ne serez peut-être jamais plus grande reine qu'en vous associant à l'un d'eux.

Pierre s'était redressé pour donner autant d'aplomb à son corps qu'à ses arguments.

—Mademoiselle Annette, une fille sage, même si elle n'a pas de goût pour la terre, ne doit jamais mépriser la profession de son père. Elle ne doit manifester aucun dédain pour le métier qui la maintient dans l'existence et qui réclame la sympathie de tout être bien pensant...

Pierre parla encore longuement, jusqu'à amener la conviction dans l'âme d'Annette.

Le coeur, plus tard, se mit de la partie, et, pour prouver la sincérité de sa conversion à la terre, Annette promit sa main à Pierre, dans lequel il y a... l'étoffe d'un habitant.

Georges Bouchard, M. P.
"Premières Semailles".

Le Coin du Fermier

DU BEURRE POUR LE MONDE ENTIER

Le bulletin mensuel de la Division de l'industrie laitière et de la réfrigération, du Ministère fédéral de l'agriculture, donne une analyse des importations de beurre en Grande-Bretagne en 1932 qui constitue un aperçu intéressant du commerce du beurre dans le monde et dans l'Empire. Nous y voyons que le Danemark est toujours la source principale du beurre importé au Royaume-Uni; il en a fourni 5% de plus qu'en 1931 et il a fourni à peu près 31% des importations totales, soit autant que par les deux années précédentes. Cependant, l'augmentation des importations venant de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie est beaucoup plus frappante. Le premier de ces pays, qui a fourni au total beaucoup plus de deux millions de quintaux, a accru ses approvisionnements de 14 pour cent et il a fourni 26 pour cent des importations totales, contre 24 pour cent en 1931. Les importations venant de l'Australie ont augmenté de 15 pour cent et elles formaient 22 pour cent du total, contre 19 pour cent l'année précédente.

L'Argentine vient quatrième, avec principalement dans les premiers une augmentation de 4 pour cent, mois de l'année, ce qui permet à ce pays de supplanter la Russie et l'Etat libre d'Irlande. Les importations venant de l'Etat libre d'Irlande ont diminué tous les ans depuis 1929, et le chiffre de 1932 était de 17 pour cent inférieur à celuui de 1931. Les approvisionnements russes, qui avaient fait preuve d'une expansion considérable en 1931 ont baissé de 20 pour cent l'année dernière. Il y a eu des diminutions sensibles dans les importations venant de Finlande, de nements de beurre hollandais n'at- Suède et d'Estonie; les approvisionteignaient pas la moitié du chiffre de 1931, tandis que les importations venant de Pologne étaient réduites à un chiffre insignifiant.

Il y a eu, par contre, une augmentation sensible dans les approvisionnements de beurre de Latvie aux dépens du marchhé allemand, et une nouvelle augmentation dans les importations venant de Lithuanie. Les importations venant du Canada, après avoir enrégistré une forte augmentation en 1931, ont beaucoup diminué. Les importations venant de l'Afrique du Sud ont été légèrement réduites également; par contre le Sud-Ouest Africain est entré dans la liste des pays ravitailleurs.

PINS INTERDITS

Les pins à cinq feuilles, de quelque pays qu'ils viennent, et certains pins à deux feuilles venant de l'Europe ont été inscrits par le Ministère fédéral de l'Agriculture sur la liste des produits dont l'entrée est interdite au Canada. Cette mesure a pour but de prévenir l'entrée au pays de la rouille vésiculeuse du pin blanc et de certain insectes nuisibles.

CONFERENCE-EXPOSITION MONDIALE DU GRAIN REGINA, CANADA, DU 24 JUILLET AU 5 AOUT, 1933.

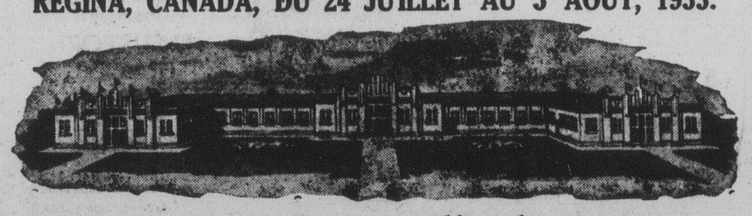

Une gigantesque ville de tentes

La ville de tentes qui doit loger les visiteurs à la Conférence-Exposition Mondiale du Grain, qui s'ouvre à Regina le 24 juillet prochain, est en bonne voie d'établissement.

Cette ville de tentes sera située juste au nord-ouest des terrains de l'Exposition de Regina, et l'entrée principale en sera rue Connaught où seront les bureaux, lavabos, douches, latrines,. etc. Le camp sera parfaitement éclairé et bien pourvu de tous les moyens sanitaires, protection contre l'incendie, place de stationnement pour automobiles, etc.

Il y aura également des débits de gazoline, d'huile, de tabac, d'essuie-mains, de savon, des restaurants, et des salons de barbiers, à taux très raisonnables. Le camp sera sous la surveillance de la police et l'administration en sera scrupuleusement faite.

Les frais de logement seront également très raisonnables si l'on tient compte des services rendus: $1.00 pour deux personnes pour une tente de 14 pieds avec lit de camp, matelas toile imperméable et une paillasse. Enfants, gratuits. Des paillasses supplémentaires seront fournies au coût de vingt-cinq cents par personne. Les tentes sont situées de façon à ce que les automobiles puissent être stationnés le long du côté. Il y a, avec chaque paillasse, une toile imperméable. Les visiteurs qui apporteront leurs propres tentes ne paieront que cinquante cents par lot et par jour pour les privilèges du camp. On pourra avoir des douches d'eau chaude et d'eau froide à dix cents par personne. On pourra louer des couvertures à raison de vingt cents cracune. On demandera aux visiteurs de verser un petit dépôt, comme garantie qu'ils prendront bon soin des matériaux loués, et ce dépôt pourra leur être remboursé.

Il y aura une salle à manger et des consignes à bagage, et une épicerie bien montée sera établie sur les terraine.

On prie les visitteurs d'apporter leurs propres articles de toilette et de se faire inscrire avant l'arrivée.

La gravure d'en haut représente le Palais de l'Exposition Mondiale du Grain qui aura lieu au mois de juillet prochain.

Le Collège d'Agriculture de l'état de l'Oklahoma inscrira une équipe d'appréciation de grain dans le concours entre collèges, qui aura lieu pendant la Conférence-Exposition Mondiale du Grain à Regina cet été. Avis à cet effet vient d'être reçu de M. H. W. Staten, professeur-adjoint au Collège d'Agriculture et de Mécanique de l'Oklahoma, à Stillwater.

Les membres de l'équipe, dit M. Staten, seront choisis avant le 1er juin.

C'est là la deuxième équipe entre collèges des Etats-Unis qui soit inscrite. Les concours d'appréciation du grain seront conduits en trois catégories: Junior, intermédiaire et entre collèges.

— A —
VOTRE SERVICE AVEC DIGNITE

CERCUEILS — DECORATIONS
EMBAUMEMENT
— CORBILLARD AUTOMOBILE —
— AMBULANCE —
MONUMENTS FUNERAIRES : granites, marbres, pierres artificielles. Sur demande, des catalogues, échantillons et prix vous seront soumis.

J.-ROBERT BOUCHER
Directeur de Funérailles — Embaumeur diplômé
EDMUNDSTON, N.-B.
Téléphone 86-2 — — — 14, rue Canada